



DEFINITION DES COMPOSANTS DE LA PAROI CONFORMES AU CGM DU NF DTU 43.4 ET AUX RECOMMANDATIONS PROFESSIONNELLES " ISOLATION THERMIQUE DES SOUS-FACES DES TOITURES CHAUDES A ELEMENTS PORTEURS EN BOIS"

1- Revêtement d'étanchéité : conforme au NF DTU 43.4 ou à l'AT suivant la nature du complexe.

2 - Isolant non porteur : conforme au NF DTU 43.4 ou à l'AT suivant la nature du complexe.

3- Pare-vapeur: conforme au NF DTU 43.4 ou à l'AT suivant la nature du complexe.

4 - Panneau à base de bois : conformes au NF DTU 43.4: Contreplaqué ép min = 12mm - Panneaux de particules ép mini = 18mm - Panneaux OSB 3 ép mini.

5 - Structure porteuse : conforme au NF DTU 31.1 - Bois massif , bois classés mécaniquement, compatible classe d'emploi 2, résistance aux insectes à larves xylophages et termites selon l'Arrêté du 27 Juin 2006 (modifié 2010).

6 - Ossature métallique support de plaque de plâtre

7 - Isolation : conforme aux recommandations professionnelles : "Isolation thermique des sous-faces des toitures chaudes à élément porteur en bois" - Respect de la règle des 2/3-1/3.

8 - Parement de plafond intérieur : 1 à 2 plaques de plâtre standard ou à résistance au feu améliorée selon exigences liées à l'ouvrage, conforme au NF DTU 25.41, avec finition en sous-face non étanche à la vapeur d'eau et selon l'annexe nationale de l'Eurocode 5 partie 1-2 (feu).

TOITURES-TERRASSES TYPE 1: Toitures-terrasses inaccessibles sur solivage

selon Recommandations Professionnelles "Isolation thermique des sous-faces des toitures chaudes à élément porteur en bois" et NF DTU 43.4

10/02/2022

TT01-01

Il est rappelé à l'utilisateur qui consulte le site et utilise les informations qu'il contient, qu'il doit les utiliser sous sa seule responsabilité en vérifiant leur pertinence, leur cohérence et leur non obsolescence.

www.catalogue-construction-bois.fr



PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS
« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 »
Ce programme est une application du Grenelle Environnement. Il vise à revoir l'ensemble des règles de construction afin de réaliser des économies d'énergie dans le bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

